

### *Piézomètre PZ1*

L'intervention pour la réalisation de la pose des piézomètres PZ1 s'est effectuée de la manière suivante :

- Réalisation d'un forage de 19.00 m de profondeur, en diamètre 180 mm en méthode marteau fond de trou.
- Mise en place d'un tubage PVC en diamètre 90 mm, plein de 19.00 à 16.00 m/TA, crépiné de 16.00 à 4.00 m/TA et plein de 4.00 à 0.00 m/TA.
- Mise en place de graviers 2-4 mm de 19.00 à 3.50 m/TA.
- Mise en place d'un bouchon de compactonite en bille de 3.50 à 3.00 m/TA.
- Cimentation de 3.00 à 0.00 m/TA.
- Soufflage du piézomètre de 4 heures.
- Pompage pendant 4 heures.
- Pose d'un capot de protection dépassant d'au moins 0.50 m, muni d'un cadenas.
- Mise en place du tube acier scellé à sa base dans une dalle béton et coiffé d'un obturateur pour accueillir le matériel d'enregistrement.
- Réalisation d'une margelle béton de 3 m<sup>2</sup> et clôture avec portillon.



*Piézomètre PZ1*